

Les statistiques ventilées par sexe peuvent-elles combler les lacunes des objectifs de développement durable en matière de suivi et de responsabilisation ?

Amina Said Alsayyad, Université Al-Azhar, Égypte et Abdel-Hameed Hamdy Nawar, Université du Caire, Égypte

Parmi les valeurs fondamentales inscrites dans la Charte des Nations Unies figurent l'égalité hommes/femmes face au développement, l'autonomisation des femmes et l'élimination de la discrimination à leur encontre.

Pour atteindre l'égalité des genres, il faut commencer par disposer de solides données probantes permettant de repérer les différences et inégalités qui les caractérisent dans tous les domaines de la vie.

Les statistiques ventilées par sexe sont celles : a) qui demandent explicitement une ventilation par sexe et autres caractéristiques pertinentes et, b) si elles ne sont pas ventilées par sexe, traduisent les besoins particuliers des femmes et des filles, les chances qui leur sont offertes et leurs contributions à la société.

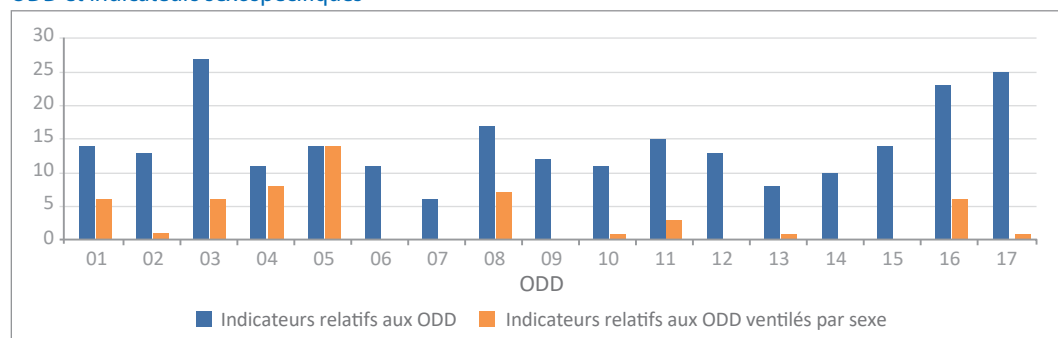
Les données ventilées par sexe sont à la base du calcul des différentes statistiques ventilées par sexe. En fournissant des « connaissances sur la situation des genres », la production et la diffusion de statistiques ventilées par sexe permettent aux décideurs d'élaborer des politiques et d'en mesurer l'efficacité afin de progresser vers l'égalité des genres.

Les statistiques ventilées par genre proviennent majoritairement d'instituts nationaux de statistiques, de ministères et d'autres sources. Soucieuses de la qualité des méthodes de collecte, de vérification et d'harmonisation des données qu'elles emploient, ces institutions ont adopté des pratiques optimales leur permettant de minimiser la probabilité de biais hommes/femmes dans les activités économiques et sociales.

La ventilation par sexe, le cas échéant, des indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD) constitue l'une des exigences du Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle (Division de statistique de l'ONU 2014).

La ventilation par sexe peut s'appliquer à des données relevant de nombreux domaines transversaux, comme la santé, l'éducation, le travail, la prise de décisions ou l'accès aux ressources et aux perspectives d'avenir.

Figure 1
ODD et indicateurs sexospécifiques



Source : Nations Unies (2019) et ONU Femmes (2019).

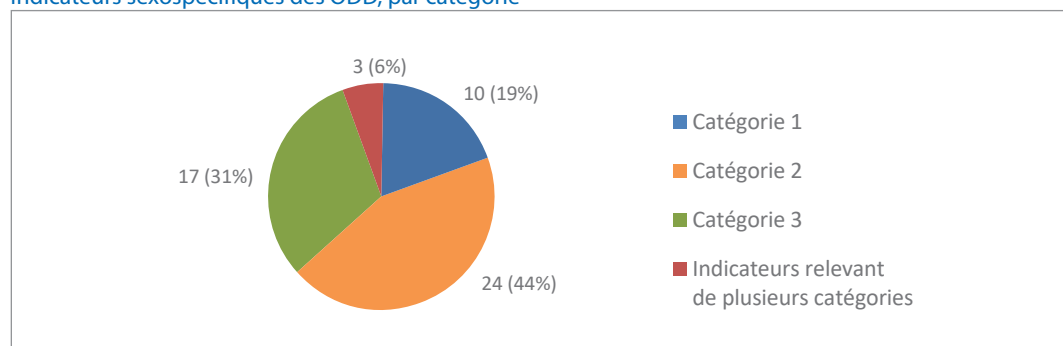


L'ensemble des 14 indicateurs de l'ODD 5 (« Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ») sont sexospécifiques. À l'inverse, six ODD ne comptent aucun indicateur sexospécifique (les ODD 6, 7, 9, 12, 14 et 15) et les 10 autres en comptent entre 1 et 8.

Le Groupe interinstitutions et d'experts (IAEG, *Inter-Agency Expert Group*) sur les statistiques ventilées par sexe a volontiers fourni son assistance technique pour consolider les systèmes statistiques nationaux chargés de mesurer, d'assurer le suivi et de rendre compte des indicateurs sexospécifiques relatifs aux ODD. Selon la version révisée en 2019 du Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD, la catégorie I ne contient toutefois que dix indicateurs sexospécifiques (moins de 20 pour cent de l'ensemble des indicateurs sexospécifiques relatifs aux ODD), tandis que les catégories II et III en contiennent respectivement 24 et 17, les 3 derniers indicateurs (à savoir les 4.1.1, 4.5.1 et 5.5.) relevant de différentes catégories. Plus de 80 pour cent des indicateurs sexospécifiques relatifs aux ODD sont donc (a) des indicateurs pour lesquels une méthode de calcul a été établie, mais les données ne sont pas aisément disponibles (catégorie II) ou (b) des indicateurs pour lesquels aucune méthode de calcul n'a encore été convenue sur le plan international et les données ne sont pas aisément disponibles (catégorie III).

Figure 2

Indicateurs sexospécifiques des ODD, par catégorie



Source : ONU Femmes (2019).

La mise au point, le test et l'application d'une méthode et de normes solides en matière d'indicateurs sexospécifiques relatifs aux ODD permettront donc de combler d'importantes lacunes et d'améliorer considérablement le Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD.

Il convient dès lors d'adopter une approche à deux vitesses : à l'échelle internationale, en privilégiant la mise au point, le test et l'application d'une méthode et de normes destinées aux indicateurs ventilés par genre ; à l'échelle nationale, en accélérant la production et la diffusion de statistiques ventilées par sexe. Heureusement, plusieurs pays ont lancé des stratégies nationales novatrices tournées vers l'avenir et alignées sur le programme à l'horizon 2030, tandis que des bureaux nationaux de statistiques déploient des efforts considérables pour identifier des données et statistiques susceptibles d'être ventilées par sexe dans leur propre contexte national.

L'échange d'expériences jouera un rôle déterminant dans le succès des efforts actuellement déployés en matière d'élaboration de statistiques ventilées par sexe à travers le monde.

Références :

- Nations Unies. 2019. *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York : Nations Unies. <<https://bit.ly/2mWKVoz>>. Consulté le 27 juin 2019.
- Division de statistique de l'ONU. 2014. *Principes fondamentaux de la statistique officielle*. Site Web de la Division de statistique de l'ONU. <<https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>>. Consulté le 27 juin 2019.
- ONU Femmes. 2019. *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York : Nations Unies. <<https://bit.ly/2nRBUXg>>. Consulté le 27 juin 2019.